

Génération sacrifiée ?

Si elle ne l'a pas provoquée, la crise de la Covid a considérablement accéléré la précarisation de la jeunesse qui a pris en quelques mois des proportions dramatiques. Face à ce phénomène inquiétant, le Parti Socialiste, accompagné par plusieurs organisations syndicales ou lycéennes, et bien sûr le Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS), a avancé plusieurs propositions pour répondre à l'urgence.

La première mesure à prendre consiste à permettre aux 18/25 ans d'entrer dans le dispositif du RSA. Il existe un minimum vieillesse mais pas de minimum jeunesse, aucun revenu de solidarité entre 18 et 25 ans.

Cependant, la majorité présidentielle ne semble pas encore prendre la mesure de la détresse de la jeunesse. Le 14 janvier, c'est à travers un webinaire qui réunissait parlementaires, secrétaires nationaux et représentants d'organisations de la jeunesse que le PS a présenté toutes les initiatives qu'il a lancé pour desserrer l'étau qui emprisonne la jeunesse. Il y a urgence quand on sait que la moitié des bénéficiaires de l'aide alimentaire ont moins de 25 ans.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la majorité présidentielle est très peu réceptive à la précarité de la jeunesse. Les témoignages des représentants de syndicats lycéens ou étudiants, qui ont rencontré les conseillers ministériels, sont sur ce point édifiants : « **Moi, aussi, après mon Master de sciences Po, j'ai passé plusieurs mois chez mes parents** », leur a répondu un conseiller ministériel.

La réponse qui revient souvent aussi est : il y a la « garantie jeunes » qui permet à la majorité de se donner bonne conscience et de ne rien engager de plus pour les jeunes. Mais cette « garantie jeunes » ne s'adresse qu'à une frange



Le MJS dénonce la précarité des jeunes

particulière de la population : celles et ceux qui ne disposent ni d'emploi, ni de formation. De plus, il ne s'agit pas d'un droit, mais d'un dispositif qui pourrait très bien disparaître du jour au lendemain. La « garantie jeunes » est un très bon dispositif, mais pour une partie seulement de la jeunesse.

Pour Monique Lubin, sénatrice des Landes, l'attribution du RSA aux 18-25 ans risque de prendre encore quelques années, même s'il est urgent de répondre à la détresse de cette tranche d'âge. « **Tout le monde voit bien que les jeunes souffrent et qu'il y a un vrai problème de paupérisation. Mais, lorsque nous avons lancé la proposition d'accorder le RSA dès 18 ans, nous avons vu revenir les vieux réflexes de la droite qui considère qu'elle seule défend la valeur travail est que tous les autres sont des fainéants ou des profiteurs.** »

Pour le moyen et le long terme, les députés Boris Vallaud et Hervé Saulignac défendent une autre proposition intitulée *Aides Individuelle à L'Émancipation Solidaire (AILES)* qui regroupe un revenu de base inconditionnel et une dotation universelle versée à chaque jeune.

Pour expliquer les tenants et aboutissants de cette proposition, Boris Vallaud participera, avec Nathalie Sarrabezolles, à un webinaire le samedi 23 janvier à 10h30.



Vigilance

Les intégristes catholiques se sont rassemblés au Trocadéro, le 17 janvier, pour manifester contre le droit à l'avortement. Ils n'étaient que quelques centaines mais leur message est clair : ils ne renonceront jamais à remettre en cause ce droit.

C'est devenu une tradition, depuis 2005, dans cette frange de l'Extrême-droite, de maintenir ainsi, chaque année, « la flamme » de la contestation de ce droit des femmes chèrement acquis. Et la date ne doit rien au hasard puisque la loi Veil est entrée en application le 17 janvier 1975.

Nous le savons, et l'expérience Trump aux États-Unis doit nous le rappeler : aucune conquête n'est jamais définitive. Tout progrès est susceptible d'être annulé par des mouvements réactionnaires. À nous de montrer notre détermination à défendre le droit à l'IVG pour toutes.

PS29

Un ministre dans sa tour d'ivoire

«*Quel dommage que le ministre de l'Éducation nationale ne s'inspire pas plus des expériences qui lui sont présentées lors de ses déplacements en région...*», regrette Émilie Kuchel. «*Il pourrait ainsi voir, grandeur nature, ce que peuvent donner des coopérations entre différents acteurs qui ne cherchent pas à imposer leur vision mais à permettre aux élèves de se former et d'apprendre*», explique l'adjointe au maire de Brest en charge de l'Éducation.



Les collectivités doivent s'adapter

Le projet de l'école du Forestou, à Brest, est à ce titre exemplaire : «**C'est une école écoresponsable qui travaille sur la sauvegarde maritime**», explique l'élue brestoise. «**Un projet qui allie art science et citoyenneté. Depuis 2014, l'équipe enseignante se mobilise pour apporter un autre regard aux enfants, aidée par Océanopolis, la Carène et Passerelle. L'école publique Forestou fait partie**

des huit écoles nationales pionnières sur ce sujet.»

Car, en déplacement dans le Finistère, le 11 janvier, à Brest et Plougastel-Daoulas, Jean-Michel Blanquer a, une fois de plus, montré son vrai visage : celui d'un ministre autoritaire qui impose ses « réformes » sans concertation et refuse de discuter avec les organisations syndicales.

« Un ministre loin des enseignants. »

Cette visite est pourtant intervenue alors que les enseignants attendaient des réponses à des questions très claires et très précises qu'ils posent : quand et comment seront-ils vaccinés ? Qu'a prévu le ministère pour que les élèves puissent passer en toute sécurité les épreuves du Bac ? Quand et comment va-t-il s'attaquer à la précarité des personnels de l'Éducation nationale en lançant un plan de titularisation ? Quand va-t-il revaloriser l'ensemble des salaires ? Quand va-t-il créer un corps d'enseignants pour accompagner les élèves en situation de handicap ? Pas un conseiller du ministre ou un parlementaire de la majorité, pourtant nombreux à suivre ce déplacement ministériel, n'a pris le temps d'engager la discussion avec les représentants syndicaux.

Les collectivités locales aussi doivent s'adapter avec des consignes données

souvent tardivement. « Une fois les protocoles annoncés, c'est à nous de trouver les moyens, humains et financiers, de les appliquer » rappelle Émilie Kuchel qui cite, notamment les désinfections des locaux ou l'obligation de maintenir les cours de natation, mais l'interdiction d'utiliser les transports en commun.

Ce déplacement ministériel était à l'image de la manière dont Jean-Michel Blanquer gère l'Éducation nationale depuis quatre ans : loin des enseignants qui doivent en permanence s'adapter aux ordres, souvent contradictoires, venus de la rue de Grenelles, comme à la veille des vacances de Noël, où le ministre expliquait qu'il n'y avait aucun risque de contracter la Covid à l'école mais qui donnait la possibilité aux élèves de ne pas venir en cours.



Les syndicats veulent se faire entendre

Ce n'est sûrement pas ainsi que le ministère de l'Éducation nationale retrouvera la confiance des enseignants.

Éducation prioritaire



Réseau Français des Villes Éducatrices

Malgré la gestion très verticale de l'Éducation nationale, les élu.es locaux restent tout de même ouverts au dialogue.

La secrétaire d'État à l'éducation prioritaire, Nathalie Elimas, a invité une délégation d'élus du Réseau Français des

Villes Éducatrices à une rencontre, le 22 décembre dernier, pour nous présenter sa feuille de route et échanger sur les différents sujets en cours. « Nous nous réjouissons de ce premier geste en faveur d'une meilleure communication avec les collectivités », a indiqué à l'issue de cette rencontre sa présidente Émilie Kuchel.

« Au cours de cet entretien nous avons abordé le projet de réforme de la carte de l'éducation prioritaire. » Le Réseau Français des Villes Éducatrices a réaffirmé « qu'une telle réforme ne doit pas se faire en détricotant l'existant mais avec des moyens supplémentaires ». Si les besoins de certaines zones rurales sont évidents, il est indispensable qu'ils ne soient pas opposés

ou comparés à ceux des zones urbaines. « Nous sommes très favorables à l'entrée de nouveaux établissements dans l'éducation prioritaire, selon des critères nationaux ne laissant pas de place aux subjectivités locales. » Ces critères nationaux valoriseraient la mixité sociale sur certains territoires pour garantir une école universaliste et collective pour l'ensemble des élèves. « Nous prenons acte des éléments apportés par la secrétaire d'État au sujet de l'expérimentation des contrats locaux, pour les établissements hors REP et REP+ mais fréquentés par des enfants issus de milieux moins favorisés, mais restons vigilants sur sa mise en œuvre et sur la mobilisation de moyens additionnels nécessaires. »

Plus généralement, les élu.es appellent de leurs vœux un meilleur équilibre des moyens en éducation, pour éviter les inégalités territoriales.

Les élus du RFVE se félicitent de cette première rencontre et espèrent que ce petit pas en avant amènera au nécessaire travail pour que les collectivités soient à nouveau considérées dans leur rôle de partenaires des politiques éducatives.

Solidarité et confiance

Traditionnellement, Loïg Chesnais-Girard présente ses vœux aux Bretonnes et aux Bretons dans une commune de la région. Contrairement à ses prédécesseurs, il ne les adresse pas de Rennes. Le 15 janvier, c'est à Quimper qu'il a entamé l'édition 2021, en compagnie de la maire, Isabelle Assih.

Mais ce qui devait être la première étape de cette année, et la onzième depuis que Loïg Chesnais-Girard préside le Conseil régional de Bretagne, fut finalement la seule cérémonie en raison de l'établissement du couvre-feu à 18h00.

« **C'est ma place d'être aux côtés des maires dans cette période** », a insisté Loïg Chesnais-Girard. « **Nous sommes des collectivités qui travaillons ensemble nous avons la même aspiration : répondre aux attentes de nos concitoyens. Ce virus continuera de nous abîmer la vie encore de nombreuses semaines** », a rappelé le président du Conseil régional pour qui l'année doit être guidée par la solidarité et la confiance.

« **Solidarité parce que dans cette période, nous voyons bien qu'il y**

a une crise asymétrique. Une partie de la population, finalement, s'adapte plutôt bien à cette période avec une nouvelle organisation de vie. Mais pour une autre c'est très difficile. Je pense aux étudiants, je pense à certains chefs d'entreprises, je pense à ceux qui sont seuls, dans l'angoisse, à ceux qui sont malades, aux soignantes et aux soignants et à toutes celles et tous ceux qui font face dans la période. Nous devons être solidaires et faire chacun notre part, faire attention à ceux qui sont proches de nous.

Et les élus locaux, bien sûr, prennent leur part. Nous avons un État qui répond présent et qui évite l'écroulement

généralisé. Et puis nous avons des collectivités locales qui assument leur responsabilité et qui mettent en place, comme ici à Quimper, des outils de solidarité qui permettent de compléter et d'accompagner au plus près celles et ceux qui sont dans des situations difficiles. Le vaccin est la réponse sanitaire à ce virus, la solidarité est la réponse sociale.»

Pour Loïg Chesnais-Girard, les Bretonnes et les Bretons doivent aussi avoir confiance en eux, « **parce que nous sommes un territoire qui sait se serrer les coudes, qui sait organiser la réplique face à cette crise. Nous avons la chance en Bretagne d'avoir une mission particulière : celle de nourrir les femmes et les hommes et dans le premier confinement nous avons dit combien nous étions fiers de voir nos marins-pêcheurs, nos agriculteurs, nos agricultrices de continuer à travailler, nos usines de l'agroalimentaire, continuer à transformer pour nourrir les femmes et les hommes. Tenons bon et nous allons retrouver le printemps** », a exhorté le président du Conseil régional, en conclusion de cette cérémonie un peu particulière.



La Région aux côtés des maires

En savoir plus

Mobilisation



Le 16 janvier plus de 1 500 personnes sont descendues dans les rues de Brest pour la sixième marche des libertés organisée par le collectif contre la loi de sécurité globale qui rassemble 27 organisations associatives, syndicales ou politiques, dont le PS.

Le texte a été voté en première lecture par l'Assemblée nationale (dans le Finistère, Annaïg Le Meur, Didier Le Gac et Liliana Tanguy ont voté pour).

Mais on ne connaît pas encore la date de son passage au Sénat. Le Beauvau de la Sécurité risque de durer plus longtemps que prévu et on ne sent pas la majorité pressée de remettre sur le devant de la scène cette proposition de loi et son fameux article 24.

« *La population doit intervenir pour que l'état de droit et la démocratie soient préservés. Notre droit de manifester est attaqué, un dispositif juridique qui met en grave danger notre modèle de société est en train de se construire* », ont rappelé les porte-paroles du collectif brestois le 16 janvier.

Quoi qu'il en soit, même si la vigilance reste de mise pour tout ce qui touche à la défense des libertés publiques et individuelles, le rythme des manifestations va probablement s'apaiser dans les semaines qui viennent.

Disparitions

Les socialistes quimpérois ont appris les disparitions de Nicole Péron et René Isaac, anciens élus municipaux.

René Isaac, figure incontournable du milieu sportif quimpérois, avait choisi de quitter le PS.

Adhérente au PS, Nicole Péron fut conseillère municipale, de 1983 à 1989, et maire adjointe de Penhars, de 1989 à 1995.

« *Elle était une militante infatigable qui avait la passion de son quartier* », rappelle Jacques Le Roux, secrétaire de section. « *Son investissement comme maire adjointe de Penhars ne devait rien au hasard. Son engagement municipal était dans la continuité de sa participation à la vie du quartier, en particulier au sein de la Maison pour tous.*

Elle vivait ses engagements avec le sens du service de la collectivité et une attention pour chacun. »

Agenda

23 janvier

10h30 : Revenu de base, les propositions des socialistes, visioconférence avec Nathalie Sarrabezolles et Boris Vallaud.

Retrouvez-nous sur

Facebook
PS.Finistere
 et Twitter
@fede_PS29

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
 N° 1339 - Vendredi 22 janvier 2021
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
 Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
 Tél. 02 98 43 44 39
 13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
 Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
 ADFFFFPS



Covid-19 : un an après...

Pierre-Yves Cossé

« Cette crise ne signe pas la fin du capitalisme mais une accélération de mutations déjà à l'œuvre qui s'accompagneront de conflits nouveaux aux résultats incertains », nous explique Pierre-Yves Cossé, (<https://www.pierre-yves-cosse.com>) qui fut le Commissaire au Plan de Michel Rocard (1988-1992).

Cap Finistère : Un an après l'apparition du virus de la Covid-19, qu'est-ce qui a durablement changé ?

Pierre-Yves Cossé : Citons dans le désordre quatre effets. Le premier est un appauvrissement durable et inégal. Appauvrissement des ménages, en particulier des jeunes privés de toute activité, des salariés payés à temps partiel, des commerçants, des indépendants mais aussi de ceux qui travaillaient au noir.

Appauvrissement des États, ensuite, les assureurs en dernier ressort de la pandémie, qui se sont lourdement endettés, à hauteur de 20 points de PIB pour la France, par exemple.

Appauvrissement des entreprises, également, endettement, dévalorisation d'une part de leurs actifs, perte durable de marchés dans certains secteurs. Bien sûr, il y aura une reprise, rapide parfois, mais une partie des pertes est définitive.

Cet appauvrissement est source de nouvelles inégalités.

Le deuxième effet majeur est une digitalisation accélérée des activités : télétravail, télé médecine, enseignement à distance, commerce... Cette transformation a été rendue possible par les progrès de l'informatique et des logiciels ainsi que par une centralisation et une exploitation des données sur de grandes plateformes. Elle aura des répercussions importantes sur la vie quotidienne des citoyens, les conditions de travail et la productivité des entreprises.

Le troisième effet, que je lie au deuxième, c'est la reconversion nécessaire de bon nombre d'entreprises et de salariés. On ne va pas repartir comme avant. Des activités sont durablement atteintes comme par exemple, en France, tout ce qui tourne autour des transports et du tourisme, même si on ne peut pas encore en mesurer l'ampleur. Des entreprises vont fermer, ce qui aura des effets sur les territoires et bien sûr sur les hommes. Ces destructions devront être compensées par de nouveaux investissements, qu'il s'agisse d'équipements ou de formation. Des salariés devront choisir entre un

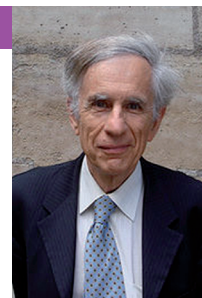
chômage durable ou l'apprentissage d'un nouveau métier.

Enfin, l'affaiblissement relatif de l'Occident par rapport à l'Asie est un quatrième changement.

L'Asie a su mieux traiter la pandémie et son redémarrage économique est plus rapide, comme le montre la Chine. La France, fragilisée par une désindustrialisation massive et un endettement élevé, sortira plus affaiblie que ses voisins de l'Europe du Nord.

Cap Finistère : Dans un article publié par la revue Recherche socialiste vous insistez sur les conflits internes au capitalisme.

Pierre-Yves Cossé : La pandémie ne signifie nullement la fin du capitalisme, elle engendre plutôt une accélération de mutations déjà en cours, qui s'accompagneront de conflits nouveaux aux résultats incertains. Les vainqueurs, pour l'instant, sont les GAFAM dont les profits ont explosé. Ces oligopoles, tous américains, exercent une domination croissante sur les économies et les sociétés, bien sûr sur les entreprises qui ont besoin de leurs données pour s'approvisionner, vendre, échanger et ne peuvent les concurrencer mais aussi sur les états nationaux. Ceux-ci réagissent et veulent rétablir la concurrence porteuse d'innovations et l'équité fiscale. Le combat se mène d'abord aux États-Unis. De nombreux dirigeants, dans le secteur public ou privé, pas forcément à gauche, réclament leur démantèlement. Ils s'appuient sur le précédent fameux des années 1910, lorsque Théodore Roosevelt parvint à briser les quasi monopoles dans le secteur du pétrole ou des communications. L'issue de ce combat, de longue durée, est incertaine. Un compromis est probable. La crainte des oligopoles chinois limitera fortement la portée des réformes. Ce conflit concerne également l'Europe, qui est sur la défensive, ne disposant pas de ces grandes plateformes. Au nom de la défense des consommateurs et d'une concurrence loyale, elle tente d'imposer une régulation, sans déclencher des représailles du gouvernement américain. Ce conflit, État/oligopoles, concerne même la Chine, comme le montre la pression directe exercée sur Alibaba et la disparition de son propriétaire.



L'interview en intégralité sur ps29.bzh